

Les nouvelles logiques migratoires en Amérique du Sud

Les processus migratoires en Amérique du Sud connaissent d'importants changements. Les flux migratoires à l'intérieur du sous-continent augmentent au contraire des destinations traditionnelles comme des États-Unis, le Canada ou l'Europe. Et les États de l'Amérique du Sud souhaitent faciliter la libre circulation de leurs habitants avec un projet de citoyenneté sud-américaine.

Un objectif d'intégration régionale en Amérique du Sud: l'UNASUR

L'Amérique du Sud est un sous-continent de 17,6 millions de km² qui présente une grande diversité d'écosystèmes et de très grandes réserves d'eau douce, soit 40 % de la planète. Sa richesse, compte-tenu de ses ressources naturelles et énergétiques, est considérable¹. Sa population, 414 millions d'habitants en 2015², représente 65 % de celle de l'Amérique latine³ et 42 % de l'ensemble de l'Amérique.

Au sein de l'Amérique du Sud, en 2008, une organisation régionale, l'Union des nations sud-américaines (Union de Naciones Suramericanas) ou UNASUR est créée. Cette institution résulte de plusieurs années de négociations entre les douze États de l'Amérique du Sud : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Guyana, le Paraguay, le Pérou, le Surinam, l'Uruguay et la République bolivarienne du Venezuela. Un seul territoire de l'Amérique du Sud n'y figure pas puisqu'il ne s'agit pas d'un État, mais d'un département français : la Guyane française⁴.

En cumulant le PIB de chacun de ses douze pays, l'UNASUR occupe la quatrième place dans l'économie mondiale. C'est une des régions les plus urbanisées du monde; elle compte sept des huit villes de plus de 5 millions d'habitants de l'Amérique latine, soit Sao Paulo (Brésil), Buenos Aires (Argentine), Rio de Janeiro (Brésil), Lima (Pérou), Bogotá (Colombie), Santiago du Chili (Chili) et Belo Horizonte (Brésil). L'intensité de l'urbanisation⁵ s'explique par l'histoire des

1. Carrión, Francisco: UNASUR: ¿Simple retórica o regionalismo efectivo?. *Fortalezas y debilidades*, ILDIS, 2013, p.7, en Carvajal Aguirre, Fernando: UNASUR: Avances y limitaciones en la integración de América del Sur, *Anales. Revista de la Universidad de Cuenca*, Tomo 57, Cuenca, 2015, pp. 75-92.

2. Sardon, Jean-Paul, « La population des continents et des pays », *Population & Avenir*, n° 725, novembre-décembre 2015, www.population-demographie.org/revue03.htm

3. Ensemble qui additionne l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes.

4. Zouari, Ilyes, « La Guyane, une mosaïque de populations », *Population & Avenir*, n° 725, novembre-décembre 2015.

5. *Organización de las Naciones Unidas: World Urbanization Prospects. The 2014 Revision Highlights*, Nueva York, Organización de las Naciones Unidas, 2014.

par Matías Ghilardi* et Julietta Dalla Torre**

*Géographe
Instituto
Multidisciplinario
de Estudios Sociales
Contemporáneos,
Departamento de
Geografía, Universidad
Nacional de Cuyo
(Mendoza, Argentine).

** Instituto
Multidisciplinario
de Estudios Sociales
Contemporáneos,
CONICET, Universidad
Nacional de Cuyo
(Mendoza, Argentine).

CARTE 1. LES PAYS DE L'UNION DES NATIONS DE L'AMÉRIQUE DU SUD (UNASUR)



colonisations espagnole et portugaise et également, pour les décennies les plus récentes, par les déplacés internes dans les pays ayant subi des conflits civils, comme le Pérou ou la Colombie. Dans ce contexte de taux d'urbanisation élevé⁶, les enjeux sont nombreux, comme les persistantes inégalités sociales et des niveaux de pauvreté assez élevés, aussi bien en zone urbaine que dans les territoires ruraux⁷.

Selon l'article 3 du traité constituant l'Union des nations sud-américaines, signé le 23 mai 2008 à Brasilia, l'un des objectifs de l'UNASUR est : « La Coopération en matière de migration avec une approche globale, dans le cadre du plein respect des droits humains et syndicaux, pour la régularisation migratoire et l'harmonisation des politiques migratoires »⁸. En décembre 2014, les présidents des douze pays, réunis dans la capitale de l'Équateur, Quito, qui a été choisie pour être le siège de l'Unasur, décident d'avancer vers un autre objectif précisé par l'article 3 du traité : « La consolidation d'une identité Amérique du Sud par la reconnaissance progressive des droits aux ressortissants d'un État membre résidant dans l'un des autres États membres, en vue de parvenir à une citoyenneté sud-américaine ».

Cet objectif s'inscrit dans ce que Gérard-François Dumont a appelé les « nouvelles logiques migratoires »⁹, plus précisément dans le processus de globalisation qui se traduit par des migrations facilitées par suite de décisions politiques. ▶▶▶

6. Cf. Dumont, Gérard-François, Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Éditions Armand Colin, 2004.

7. Oviedo, Enrique: *UNASUR. Un espacio de cooperación e integración para el desarrollo*, CEPAL, UNASUR, Santiago de Chile: Naciones Unidas. Oviedo, 2014, p. 9.

8. Site web UNASUR: http://www.comunidadandina.org/unasur/tratado_constitutivo.htm

9. cf. par exemple Dumont, Gérard-François, « Les nouvelles logiques migratoires », in : *Université de tous les savoirs, sous la direction d'Yves Michaud, Qu'est-ce que la Globalisation ?*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2004.

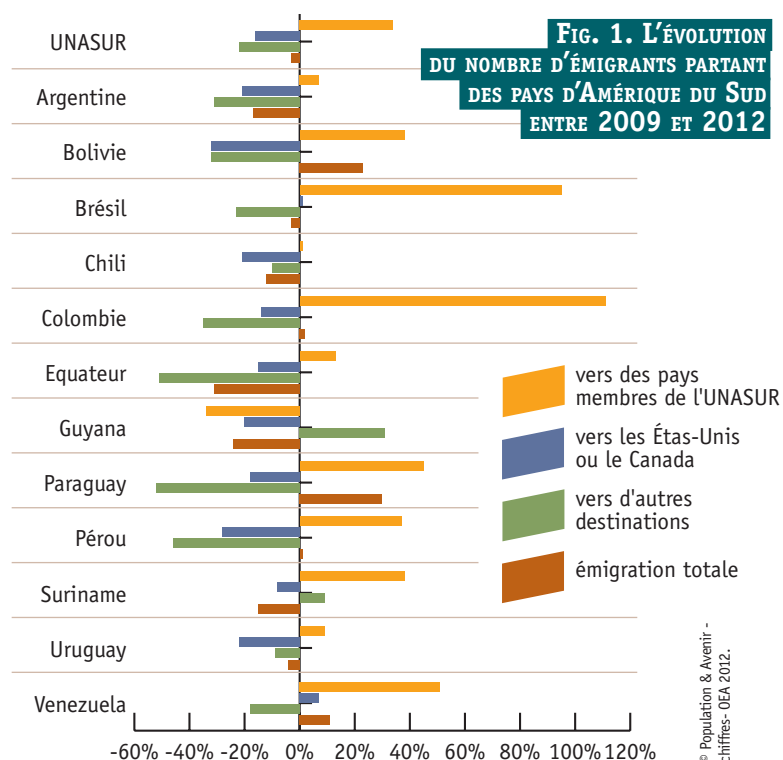
Un tournant dans les destinations des flux d'émigration sud-américaines

L'étude des migrations internationales concernant l'Amérique du Sud distingue généralement trois périodes :

- ◆ La première s'étend jusqu'aux années 1950, longue période pendant laquelle les pays sud-américains sont des pays d'immigration, accueillant essentiellement des migrants européens¹⁰.
- ◆ La deuxième voit s'inverser le processus migratoire : les pays d'Amérique du Sud deviennent des pays d'émigration, comme l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement vers les États-Unis, le Canada, mais aussi vers l'Union européenne, tout particulièrement l'Espagne. Depuis la seconde moitié des années 1990, l'intensité de l'émigration partant des pays de l'UNASUR dépend des crises politiques et économiques qu'ils traversent et touche notamment l'Argentine, le Venezuela et la Colombie. Pendant la période 1995-2000, le taux d'émigration nette de l'Amérique latine est même le plus élevé des sous-continent¹¹.
- ◆ Une troisième période commence au début du XXI^e siècle ; elle révèle une tendance, modérée mais réelle, à l'augmentation des flux migratoires intra-régionaux. Plusieurs pays de l'UNASUR, comme l'Argentine, le Venezuela et le Chili, deviennent des pays d'accueil des migrants venant d'autres pays sud-américains¹². Au milieu des années 2010, l'Argentine et la République bolivarienne du Venezuela comptent les plus gros volumes d'immigrants sud-américains.

Au total, sur la totalité du continent américain, la population immigrée, définie comme les personnes qui résident dans un pays autre que celui où elles sont nées pour une durée d'au moins un an, est passée d'environ 34 millions en 1990 à quelque 61 millions en 2013, un accroissement de près de 78 % comparé au 42 % observé en moyenne mondiale¹³. Presque la totalité de cette augmentation est due aux flux vers le Canada et les États-Unis, où la population immigrante a pratiquement doublé depuis 1990, pour atteindre les 53 millions de personnes en 2013. Par contre, la population immigrée en Amérique latine n'a augmenté que de 19 % depuis 1990, pour atteindre 7,7 millions en 2013. Cependant, en considérant l'évolution sur la période 2000-2013, l'augmentation de la population immigrée a été un peu plus élevée par rapport à celle observée au Canada et aux États-Unis d'Amérique (35 % contre 31 %) ¹⁴.

L'intégration économique sud-américaine, qui reste limitée mais s'est accrue notamment sous l'effet de divers accords régionaux, a facilité les mouvements migratoires intra-régionaux. Au sein de l'UNASUR, entre 2009 et 2012, les flux d'émigrés intra-régionaux ont augmenté en moyenne de 34 %, alors que le nombre d'émigrés vers l'Amérique du Nord et d'autres régions de la planète ont reculé respectivement de -16 % et -22 %.



Au cours de cette même période 2009-2012, les flux d'émigration vers les États-Unis et le Canada ont donc baissé de 16 %, ce qui s'explique par la crise économique qui a éclaté aux États-Unis en 2008. Tous les pays de l'UNASUR, à l'exception du Brésil et du Venezuela, dont l'émigration vers l'Amérique du Nord a augmenté, accusent un recul important de leurs flux d'émigration vers les États-Unis et le Canada. Les reculs les plus élevés, supérieurs à 20 %, concernent la Bolivie, le Pérou, l'Uruguay et le Chili.

Le contraste est donc net entre la forte baisse du nombre d'émigrants sud-américains vers l'Amérique du Nord (-16 %) ou d'autres destinations (-22 %) et la forte hausse vers les pays de l'Unasur (34 %). Tous les États membres de l'UNASUR voient le nombre de leurs émigrants vers les onze autres pays de l'UNASUR augmenter. Les pourcentages sont très élevés pour la Colombie (111 %), le Brésil (95 %) et le Venezuela (51 %). La seule exception - au sens politique mais conforme à la logique géographique - est le Suriname dont les flux d'émigration s'orientent essentiellement vers le département français de la Guyane, ces deux territoires formant ce qui s'appelle un « couple migratoire »¹⁵.

Des systèmes migratoires variés

En chiffre absolu, le nombre des personnes des pays de l'UNASUR ayant quitté leur pays entre 2009 et 2012 est de 2,87 millions de personnes. Les pourcentages d'émigration les plus élevés vers d'autres pays concernent le Paraguay et la Guyane, plus du 5 % de leur population. Les plus faibles se constatent notamment en Argentine, au Brésil ou en Colombie avec moins de 1 %.

10. Concernant le Brésil, cf. Dumont, Gérard-François, « Le Brésil, géant de l'Amérique latine », *Population & Avenir*, n° 674, septembre-octobre 2005.

11. OIM. *Las migraciones en América Latina y el Caribe*, CEPAL, Santiago de Chile, 2003.

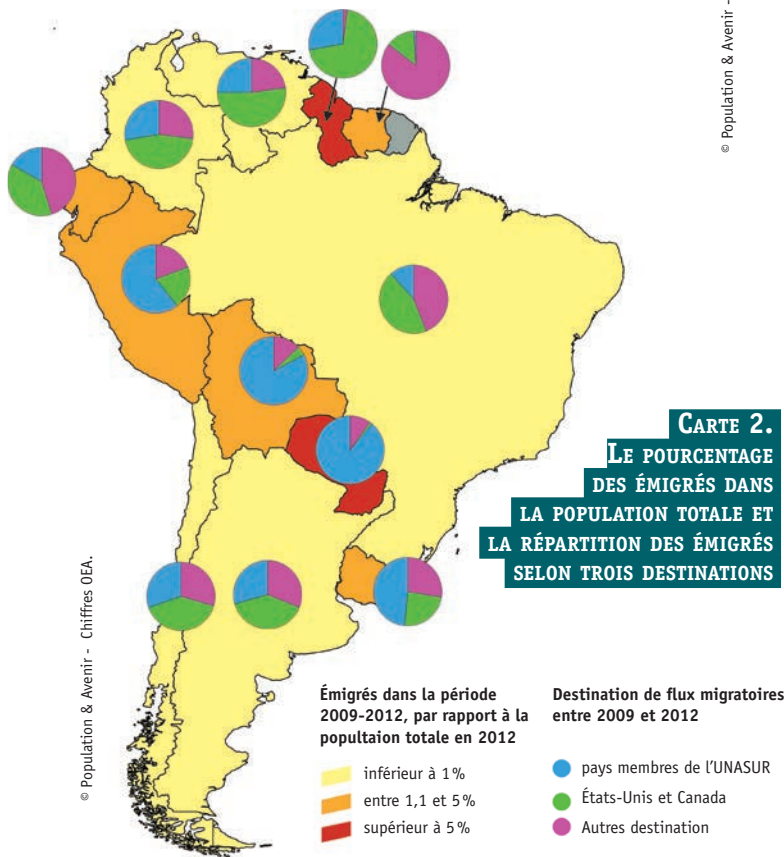
12. SICREMI. *Migración internacional en las Américas: Tercer informe del Sistema Continuo de Reportes sobre Migración Internacional en las Américas (SICREMI) 2015*, Secretaría Ejecutiva para el Desarrollo Integral, OEA, Washington, D.C., 2015, p. 31.

13. SICREMI, *ibid.*, p. XV.

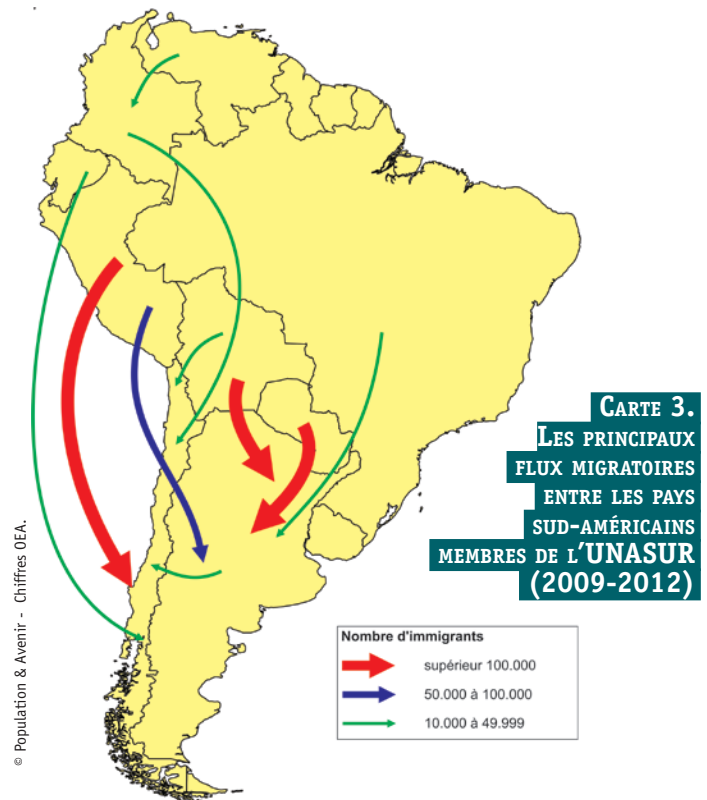
14. SICREMI, *ibid.*, p. XVI.

15. Dumont, Gérard-François, « La géographie des migrations internationales au tournant des années 2010 » dans : Moriniaux, Vincent (direction), *Les mobilités*, Paris, Éditions Sedes, 2010

Toujours pour la période 2009-2012, les États-Unis restent le principal pays de destination des émigrants partant de l'Amérique du Sud. Mais, concernant les migrations intra-régionales, donc à l'intérieur de l'UNASUR, l'Argentine est la première destination pour des Paraguayens, des Boliviens et des Péruviens. À l'inverse, le pourcentage des émigrés du Paraguay et de Bolivie vers les États-Unis et le Canada est extrêmement faible et assez faible vers d'autres destinations. Outre le Surinam, précisé ci-dessus, les seuls États sud-américains dont l'émigration entre le plus dans une logique de proximité géographique sont les deux sans littoral maritime, le Paraguay et la Bolivie. L'Équateur se distingue par une forte proportion vers d'autres destinations, dont l'Espagne. Quant au Guyana, la raison explicative du départ des deux tiers de ses émigrants vers l'Amérique du Nord, pourcentage le plus élevé des douze pays de l'UNASUR, peut s'expliquer par une langue commune (l'anglais).



Selon le le Système continu d'étude sur les migrations internationales en Amérique (SICREMI) « la croissance de l'émigration dans les pays d'Amérique latine est essentiellement due à la migration intra-régionale ». La combinaison de conditions légales, sociales et culturelles, et d'intégration économique a stimulé des mouvements de populations à l'intérieur de l'UNASUR. Les flux les plus importants vont des pays plus pauvres (Bolivie, Paraguay, Guyana) de l'UNASUR vers les pays relativement plus riches de la région (Argentine, Chili et département français de Guyane). La faible émigration du Brésil vers les autres pays de l'UNASUR s'explique notamment par la différence de langue, portugais pour le Brésil, espagnol pour presque tous les autres, à l'exception du Surinam (néerlandais) et du Guyana (anglais)



► Objectif d'intégration et perspective migratoire

La mise en œuvre de législations communes augmentant l'intégration des pays sud-américains est encore modeste, notamment en comparaison des multiples règlements et directives communes aux pays de l'Union européenne (UE)¹⁶, comme la libre circulation des citoyens des pays membres de l'UE¹⁷, y compris cette des travailleurs. En décembre 2014, le Secrétaire général de l'Union des nations sud-américaines depuis août 2014, l'ex-président colombien Ernesto Samper, annonce ces objectifs : « garantir la libre mobilité des 400 millions de Sud-américains, le droit au travail, l'homologation de diplômes universitaires et la protection juridique, c'est mon rêve. Je souhaite arriver dans un aéroport et voir des citoyens sud-américains passer un guichet propre ». Effectivement, toute avancée vers une citoyenneté sud-américaine, si elle se concrétisait, aurait pour effet de dynamiser davantage les migrations intra-régionales entre les pays sud-américains. 🍃

16. Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre, *Géopolitique de l'Europe*, Paris, Armand Colin - Sedes, 2014.

17. Est citoyen de l'UE toute personne ayant la nationalité d'un pays membre de l'UE.

18. 1994-1998.

CLIN D'ŒIL

SOLUTION DE LA PAGE 2

Selon les calculs des chercheurs, l'empreinte carbone d'un chat est sensiblement inférieure à celle d'un chien, mais représente quand même l'équivalent de celle d'une voiture comme la Volkswagen Golf. Les hamsters sont encore plus écolo (l'équivalent d'un écran plasma). Mais l'animal de compagnie le plus éco-responsable est le poisson rouge (émissions équivalentes à deux téléphones portables) ; cf. « How green is your pet? », *New Scientist*, 11 October 2009. Voir aussi Léger, Jean-François, « Climat et dynamique démographique. Le développement durable : impératif ou illusion ? », *Population & Avenir*, n° 727, mars-avril 2016.

56